

La forêt sort du bois

En Languedoc-Roussillon, les forestiers rencontrent beaucoup d'obstacles dans la gestion de leur propriété : morcellement, relief accidenté, etc. Difficultés auxquelles s'ajoutent les problèmes de la filière aval. Malgré cela, les propriétaires refusent de céder au découragement car tout problème peut trouver une solution. C'est le sens de ce forum organisé par Fransylva Languedoc-Roussillon et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), soutenu par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ainsi que par des partenaires industriels utilisateurs de bois, et parrainé par la Région Languedoc-Roussillon.

Jeudi 8 octobre, Hôtel de Région à Montpellier. Cent soixante-dix forestiers de tout bord, propriétaires, exploitants, scieurs, entrepreneurs de travaux, techniciens de différents organismes, étudiants, ont répondu présent à l'appel de Fransylva Languedoc-Roussillon et du CRPF pour participer à un forum au nom résolument optimiste « La forêt sort du bois ».

LAISSER UN CADEAU PLUTÔT QU'UN FARDEAU

Des tables rondes organisées autour de quatre thèmes incontournables pour tous les forestiers permettent à des intervenants de témoigner pour montrer que des solutions existent face à des problèmes jamais insurmontables. Comme disait un célèbre chanteur français : « Il suffit d'avoir un peu d'imagination ».

REGROUPER. En Languedoc-Roussillon comme dans de nombreuses régions françaises, le morcellement de certains massifs forestiers rend impossible la gestion : nombreuses petites parcelles, biens non délimités gèlent totalement la mobilisation des bois. Alors que faire ?

Dans les Pyrénées-Orientales, les Garrotxes forment un territoire de montagne qui s'étend sur quelques communes. Certains versants portent des pins à crochets issus de semis naturels consécutifs à l'abandon des terres autrefois cultivées ou pâturées. Agés d'une soixantaine d'années, ces peuplements forestiers n'ont jamais été gérés, en grande partie à cause de la situation foncière. En 2012, une

Association Syndicale Libre (ASL) de Gestion Forestière a été créée, rassemblant 42 propriétaires pour 120 hectares. Dès 2013, une première éclaircie est marquée sur 10 hectares, prélevant 950 m³. Elle est achetée 5600 euros par une scierie locale. Aujourd'hui, l'ASL compte 55 adhérents pour 150 hectares et ne cesse de s'agrandir. Une nouvelle éclaircie est programmée pour 2016 sur un deuxième secteur de 13 hectares.

De même dans le Pays Viganais, dans le Gard, des peuplements de châtaignier dont la gestion est abandonnée depuis longtemps forment des massifs constitués de petites parcelles inaccessibles. L'ASL de Saint Cau regroupe 28 propriétaires pour 84 hectares. Son but est de valoriser au mieux les bois présents en réalisant des opérations d'amélioration et de reboisement, pour « laisser à ceux qui vont nous succéder un cadeau plutôt qu'un fardeau ».

Mais qui dit « regroupement » ne parle pas forcément de foncier. Les propriétaires de l'Aude ont été des précurseurs : après s'être regroupés, dès 1924, dans l'Association Forestière de l'Aude, ils créent, il y a plus de 30 ans, la Coopérative des Sylviculteurs de l'Aude (COSYLVA). Cet organisme qui s'enorgueillit de rester une coopérative de proximité peut regrouper des lots de bois dans différentes propriétés pour les commercialiser. Mais il propose surtout aux propriétaires de gérer leurs forêts depuis les reboisements jusqu'aux récoltes.

RÉCOLTER EST UNE FÊTE

RÉCOLTER. « Aurait-on l'idée de demander à un vigneron pourquoi il vendange ? » Dans le milieu agricole, la récolte est souvent assimilée à une fête : la fête des moissons, la fête des vendanges, etc. Il devrait en être de même en forêt : la première éclaircie marque l'entrée d'un peuplement en production, dans la filière de la forêt et du bois, dans l'approvisionnement des industries de transformation.

Mais pour parvenir à cet acte de récolte, c'est parfois le parcours du combattant. Dans les Cévennes comme dans de nombreux massifs montagneux, les routes sont souvent limitées en tonnage empêchant les camions d'acheminer les bois de la forêt à l'usine. Une animation menée à Peyremale par le Syndicat des Forestiers Privés du Gard a permis, en collaboration avec la commune et le Conseil Départemental, de faire émerger des projets de création de piste et d'amélioration de la desserte. L'enjeu est le transport de 2000 m³



Atelier sur le thème « Regrouper »



Jeannine Bourrély, Présidente du CRPF Languedoc-Roussillon



Atelier sur le thème « Récolter »



Atelier sur le thème « Renouveler »

de pin maritime mobilisés grâce au regroupement de 8 propriétaires sur 10 hectares. Si le bois ne peut pas sortir de la forêt par la route, d'autres solutions existent, comme le câble. En Lozère, sur le territoire du Parc National des Cévennes, un câble « Larix » fonctionnant sur la prise de force d'un tracteur a permis d'exploiter une première éclaircie sur 38 hectares. Les avantages du câble sont nombreux : il peut débarquer les bois quelle que soit la pente, il n'a pas d'impact sur le sol et permet de franchir les cours d'eau. Un seul inconvénient : le coût est tel que, dans l'exemple choisi, l'exploitation est déficitaire.

Aux confins des Pyrénées-Orientales, à la limite du département de l'Aude, la forêt du Fraysse est composée de hêtre, de douglas et de sapin pectiné. D'une surface de 120 hectares, elle est gérée depuis longtemps : le premier plan simple de gestion a été agréé en 1973 ! Sébastien Rouzot l'a acquise en 2010 avec son frère. Son ambition est de vivre de la forêt et il s'en donne les moyens : il abat les arbres, les débarde et les transforme grâce à la scie mobile dont il s'est doté. Il dispose également d'un atelier de rabotage qui lui permet de fabriquer des produits qu'il commercialise ou qu'il met lui-même en œuvre (lames de terrasse, etc.). Il a créé un site internet et travaille sur commande. Dans le cas de coupes importantes, notamment dans les hêtres ou les sapins, il vend les bois sur pied aux utilisateurs.

S'ADAPTER, INNOVER ET PROVOQUER

RENOUVELER. Si les propriétaires sont regroupés, s'ils récoltent, ils seront tôt ou tard confrontés au besoin de renouvellement des peuplements forestiers. La gestion durable des forêts inclut bien sûr la régénération, qu'elle soit naturelle ou par plantation. Celle-ci est d'autant plus importante qu'elle conditionne l'avenir de la forêt. Et vu que cet avenir risque d'être jalonné de contraintes climatiques, le renouvellement de la forêt doit être réfléchi et chaque choix pesé pour que les peuplements forestiers du futur continuent de répondre aux besoins de la société, de l'industrie et de l'environnement.

C'est pourquoi, quelle que soit la méthode de régénération choisie (naturelle, artificielle, complète, diffuse), les essences introduites ou favorisées devront être adaptées au milieu et productrices de bois. Pour renouveler la forêt, il faut donc s'adapter, innover et même provoquer.



Antoine d'Amécourt,
Président du CNPF et de FRANSYLVA



... Innover, c'est ce que propose EON⁽¹⁾ et Fibre Excellence⁽²⁾. Ces sociétés souhaitent construire l'avenir avec leurs fournisseurs, les forestiers, pour valoriser la fonction de production de la forêt. Il y a quelques années, les papetiers étaient les seuls acheteurs de petits bois. Aujourd'hui, on assiste à un accroissement de la demande en petits bois, notamment pour le bois énergie, dans le périmètre d'approvisionnement des papeteries. Pour harmoniser la demande, les deux sociétés proposent un partenariat avec les propriétaires forestiers pour gérer leurs forêts et notamment pour les aider à régénérer les peuplements.

AGIR DANS UNE FILIÈRE PROFESSIONNELLE. L'état d'esprit des propriétaires forestiers doit changer. Ils se considèrent trop souvent seulement comme des gardiens du patrimoine alors qu'ils sont des producteurs, premier maillon indispensable d'une filière économique. C'est dans cet esprit que Fransylva Languedoc-Roussillon a rédigé, en partenariat avec EON, un contrat d'achat de bois (voir page 11). Celui-ci a pour ambition de responsabiliser et de « professionnaliser » le propriétaire par la mention d'éléments sur la forêt, son environnement, les modes

d'exploitation et de débardage qui provoquent une réflexion et l'impliquent totalement dans la vente.

Un autre moyen de professionnaliser les propriétaires forestiers est d'en faire des investisseurs. C'est ce que propose l'association Forinvest Business Angels qui met en relation des investisseurs avec des porteurs de projets innovants et à fort potentiel de développement dans la filière bois en France. Ce fut le cas en 2015 de la société Abattage Mécanisé Pyrénéen, entreprise de travaux forestiers basée en Ariège, qui a bénéficié de l'entrée de propriétaires forestiers dans son capital, comme en a témoigné Nathalie Moreau, sa gérante.

Comme l'ont montré les différents exemples développés pendant ce forum, il est possible de produire en gérant la forêt et de trouver des solutions pour franchir les obstacles qui se dressent en travers de notre route. Nous pouvons compter sur la Région Languedoc-Roussillon et son contrat de filière « AGIR » qui vient d'être signé. Nous devons agir pour le développement de cette dynamique interprofessionnelle qui se met en place. Nous devons aussi travailler main dans la main avec la forêt publique.

Antoine d'Amécourt, Président de FRANSYLVA et du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) insiste sur l'indispensable unité de notre filière forêt-bois. « Il est important pour les propriétaires forestiers de se former pour ne plus être vus comme des rentiers mais comme des producteurs ».

Il relève que « toutes les organisations doivent être au service de la forêt ». C'est intérêt général car les forestiers travaillent pour les générations futures.

Benoit Lecomte

Atelier sur le thème
« Agir dans une filière
professionnelle »



(1) Groupe privé allemand dont l'activité est la production d'énergie. EON est, entre autres, propriétaire de l'usine « Provence 4 » à Gardanne

(2) Société papetière propriétaire notamment des usines de Tarascon dans le Vaucluse et de Saint-Gaudens en Haute-Garonne.